



COVID 19 :

Autorisation de sous-traitance temporaire pour vos analyses d'eaux

Nous dénombrons ce matin trois cas suspects de COVID 19 sur dans notre laboratoire d'analyse de la Rochelle qui habituellement réalise vos analyses d'eaux. Par mesure de précaution, et afin de protéger notre personnel, nous avons décidé de fermer temporairement ce site pour les 14 jours à venir. Nous sommes désolés des contraintes que cette fermeture temporaire va entraîner pour vos activités, mais nous n'avons pas le choix. Avant tout, nous avons la responsabilité de tout mettre en œuvre pour protéger le personnel du site de La Rochelle et de nous assurer de la non contamination des collègues de ces personnes malheureusement touchées par ce virus.

Afin d'assurer la continuité des analyses de vos échantillons, nous vous proposons de sous-traiter l'analyse de vos échantillons vers notre laboratoire sous-traitant, le laboratoire CTC, accrédité par le Cofrac sur la même portée d'accréditation qu'AUREA, et agréé par le ministère de l'environnement. Vous trouverez son annexe technique d'accréditation Cofrac en [cliquant sur ce lien](#) et son agrément par le ministère de l'écologie en [cliquant sur ce lien](#). Il s'agit d'un laboratoire partenaire avec qui nous travaillons depuis plusieurs années en totale confiance.

Cette sous-traitance n'entraînera pour vous ni de modification de votre planning d'analyse, ni de vos demandes analytiques, ni des procédures administratives (facturation, règlement), et n'entraînera aucune modification tarifaire. Les délais d'acheminement seront les mêmes. Vos échantillons seront directement réceptionnés par notre sous-traitant qui réalisera les analyses commandées pour notre compte. Si vous validez cette proposition, ne changez rien à vos habitudes, hormis l'utilisation des nouveaux bons de transport que vous pouvez soit éditer directement depuis votre espace client (module Transport), soit que nous pourrions vous faire parvenir sur simple demande à l'adresse logistique.environnement@aurea.eu. Placez vos fiches de renseignement avec vos échantillons dans la glacière, comme d'habitude, comme si vous expédiez vos échantillons à La Rochelle. Rien ne change pour vous.

Pouvez-vous nous valider par retour de mail ce document en le signant et en ajoutant la mention : « bon pour accord de sous-traitance » ?

SIGNATURE

Soyez convaincu que toute l'équipe AUREA reste plus que jamais mobilisée pour faire face à cette situation inédite et demeure à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Cordialement,
L'équipe AUREA